disait-il, un précédent que l'on pourrait un jour invoquer contre nous.

De 1869 à 1873, durant l'administration de sir John Macdonald, la chambre voyait M. Masson prendre une part de plus en plus active à ses débats, et, à la mort de Cartier, en 1873, son influence se faisait sentir à tel point que sir John lui offrit un siège au conseil privé. Il eut la force morale de refuser ce grand honneur, parce qu'il n'approuvait point l'attitude du gouvernement vis-à-vis des catholiques du Nouveau-Brunswick. Ce fut surtout à dater de la session de 1874 que le député de Terrebonne donna toute la mesure de sa force et mit en relief les ressources de son éloquence. L'opposition offre un champ bien plus avantageux pour la lutte que le côté ministériel. A droite, le talent, retenu par la discipline de parti, laisse naturellement les chefs donner le ton à la discussion, expliquer la politique du gouvernement ; c'est celui-ci qui a la responsabilité de ses actes et c'est à lui de régler ses moyens de défense. A gauche, nulle contrainte ; chacun pour soi ; il fait bon, pour l'orateur, de sentir qu'il n'a personne à compromettre que soi-même. C'est à l'école de l'opposition que s'aiguise l'esprit, que le tempérament s'aguerrit et que se forment les meilleurs *debaters*. M. Masson ne se fit pas faute de profiter des occasions favorables pour prendre la parole. Il était de toutes les fêtes oratoires ; toujours sur la brèche, toujours infatigable, apportant à la discussion une incomparable *maestria*, une véhémence qui témoignaitde la grande sincérité de ses convictions. Ses discours, reflet de ses études sur l'histoire et la politique du pays, laissaient toujours quelque chose d'utile dans l'esprit de l'auditeur ou du lecteur, soit des renseignements précieux, soit des aperçus généraux sur la situation politique. C'est surtout lorsque M. Mackenzie eut saisi la chambre de son plan de chemin de fer du Pacifique que M. Masson fit preuve d'une connaissance intime des besoins du Canada et des nécessités de notre position à côté des Etats-Unis. Le projet du gouvernement comportait une voie de communication entre les vieilles provinces et la côte du Pacifique, d'une nature spéciale, moitié par eau, moitié par chemin de fer. Le chef de l'opposition du Bas-Canada donna l'assaut au projet ministériel, en faisant valoir en même temps l'importance d'une voie ferrée continue d'un océan à l'autre.

Nous nous rappelons l'avoir vu, à une séance, faire tête aux avocats du gouvernement, qui avaient cru l'acculer dans une impasse en lui disant qu'il avait soutenu le projet de Cartier, projet d'après lequel